

À découvrir



L'ÉGLISE DE SAINT-VINCENT-STERLANGES



Reconstruite en 1845, cet édifice de style néo-classique présente un beau portail en bois orné de palmes, de couronnes de fleurs et des lettres S.V. Sans oublier son clocher de forme carrée, surmonté d'une balustrade et d'une flèche en ardoise.

À l'intérieur, vous retrouverez une exposition permanente d'art sacré avec des objets classés aux Monuments Historiques.



LA FONTAINE DE STERLANGES

Le lavoir et la fontaine ont été construits en 1856. La fontaine se compose de deux pilastres surmontés d'un fronton triangulaire abordant l'inscription "fontaine des anges". Une légende dit qu'à l'endroit où est implantée la stèle, trois anges seraient apparus et auraient permis de découvrir la source cachée sous d'épais fourrés. Cette croyance est à l'origine du nom de la commune.



FOUR À CHAUX DE L'AUBRAIE *Propriété privée*



Il reste aujourd'hui plusieurs fours à chaux à Saint-Vincent-Sterlanges et Chantonay, dont certains fonctionnaient encore au début des années 1970. Cette activité industrielle a vu le jour grâce à la présence simultanée de charbon et de calcaire dans le sous-sol de la région.

Ainsi, dans ces haut fourneaux, le calcaire était transformé en chaux vive qui servait ensuite à enrichir les sols agricoles environnants. Le four à chaux de l'Aubraie est le seul de forme hexagonale du canton.

Balisage

Sentier à suivre : N°1 **Rose**



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonay

02 51 94 40 23

tourisme@cc-paysdechantonay.fr

www.paysdechantonay.fr/decouvrir



1

SENTIER DE STERLANGES


Saint-Vincent-Sterlanges



© Sabrina Echappe

 **Départ**

Parking rue Malvoisine
à St Vincent Sterlanges

 **6.6 KM**

 **1H30**

 **FACILE**



Le pas à pas

DÉPART PARKING DE LA GAILLARDERIE, RUE MALVOISINE

SAINT-VINCENT-STERLANGES

GPS : 46.7405 / -1.08562

1

Emprunter le **passage piéton** et suivre le chemin de Traverse en direction de l'école privée. Traverser le **square Gabriel de Fontaine** en contournant l'école par la gauche. **Longer le stade** par la gauche puis prendre le chemin descendant sur la droite. Remarquer le lavoir et la **Fontaine de Sterlanges**. Continuer sur le chemin de droite, derrière la **Fontaine de Sterlanges**, en direction de la **rue Malvoisine**. Au bout du chemin, prendre à droite. 400 m après, tourner à gauche et rejoindre le lieu-dit **Le Paradis** situé 750 m plus loin.

2

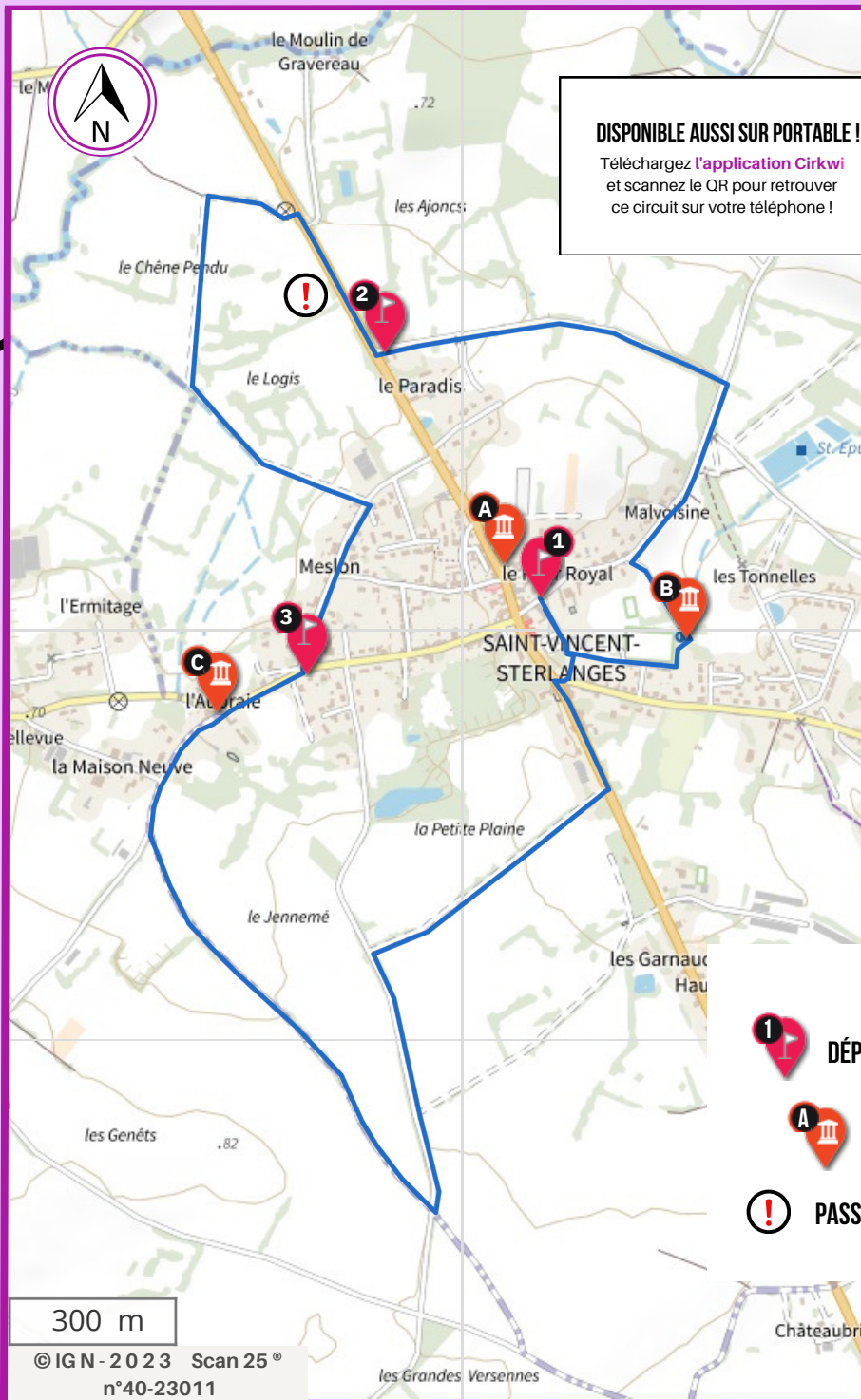
Avec prudence, traverser la D137 et **longer la départementale** par la droite pour rejoindre le chemin à gauche situé à **350 m**. Continuer sur ce chemin pendant 1 km pour arriver **rue Meslon**. Prendre à droite sur cette rue et continuer **jusqu'à la départementale D39**.

3

Emprunter à droite la **D39** en direction de **Sainte-Cécile** pendant 150m. **Lâcher la départementale** pour rejoindre le lieu dit **l'Aubraie** en empruntant la petite route à gauche. Marcher quelques mètres et remarquer sur la gauche **un ancien four à chaux** (site privé), témoin du riche passé industriel de **Saint-Vincent-Sterlanges**. Après le four à chaux, continuer 300 m et suivre le chemin à gauche. Marcher encore 950 m puis tourner à gauche, **rue des pierres**, à l'intersection. 500 m plus loin, bifurquer à droite vers le chemin **la Plaine**. Arrivé sur la **D137**, prendre la **piste cyclable** à gauche pendant 200 m puis **traverser les passages piétons** pour rejoindre le **parking du Verger**. Emprunter le chemin à droite du parking pour **rejoindre le Square Gabriel** et retrouver le chemin du retour.

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'**application Cirkwi** et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Légende



DÉPART



INFO PARCOURS



POINT D'INTÉRÊT



PASSAGE PAR LA D137, RESTEZ PRUDENT !

Reproduction interdite

300 m

© IGN - 2023 Scan 25°
n°40-23011